Nous comisaires només par l'academie roiale de chirurgie pour l'examen d'un mémoire envoyé par mr. Loubet chirurgien major du regiment de Santerre infanterie, dans le quel il fait l'histoire d'une glande grosse coe un oeuf de poule, située à la partie moienne latérale droite du coû d'une Demoiselle agée de vingt ans, dont il fit l'extirpation le 6eme 7bre 1732. Mr Loubet dit, quil fit sur la tumeur une ~~petite~~ incision longitudinale pour éviter la déformité; Il fait ensuite une ample énumération des parties aux quelles il prétend que cette tumeur étoit adhérante sçavoir aux muscles sterno-clino-mastoïdien, au digastrique et au stylo-hyoïdien, à la corne de l'os hyoïde aux muscles sterno-clino-hyoïdien, thyroïdien hio, et sterno-clino-thyroïdien, aux cartilages thyroïde et cricoïde; enfin elle étoit si intimement attachée à la glande thyroïde quil fut obligé de couper une partie de cette glande, il dit quil ménagea avec beaucoup de soin les muscles et les cartilages aux quels il ne causa aucune altération. ~~Et~~ Il nous paroit bien difficile d'anatomiser toutes ces parties avec autant ~~de precision d'exactitude~~ ~~de menagement~~ de menagement que mr Loubet le dit dans son mémoire, par une ouverture aussi petite que celle quil fit pour éviter la déformité. Il dit quil eut une tres grande quantité de sang

ARC 30 d. 3 n° 62

dont il se rendit le maitre par la compression ;
cette hemoragie ne nous paroit pas si considerable
quil veut faire entendre, puisque un moment
aprés il otta toute la charpie avec la quelle il
avoit tamponé, et ne se servi, pour arreter cette
prétendüe hemoragie, que des levres de la playe
quil raprocha et sur les quelles il mit quelques
compresses et un bandage médiocrement serré :
~~Il fit prendre~~ (les servit) des remedes de toutes especes ~~au~~
~~malade~~, surtout des astringents tant ~~exterieurement~~ (in[t]erieurement)
qu'exterieurement qui selon toute apparence
causerent tous les accidents quil attribue à la
division des nerfs quil fut obligé de couper :
Nous croyons qu'une conduite plus reguliere
dans ses pansements, et qu'un usage plus modéré
des remedes tant internes qu'externes luy auroient
mieux reussi ; cest pourquoy nous ne trouvons pas
que lon puisse ~~faire usage~~ de ce memoire. fait
a Paris ce 27e jan. 1735 Arnaud

Soubez

De Gramond